

SIENNA MEGATENDANCES R-C

Reporting au 31/12/2024

Actif net du portefeuille : 180,30 M€
Valeur liquidative de la part : 140,630 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

SIENNA MEGATENDANCES est un fonds multi-actifs (actions, obligations, monétaires) article 8 SFDR. Le FCP gère de façon discrétionnaire des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme). Le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	-1,60	12,05	12,05
Indice de référence	-0,66	22,31	22,31

Performances annualisées (en %)

	1 an
Portefeuille	12,05
Indice de référence	22,31

Performances annuelles (en %)

	2024	2023
Portefeuille	12,05	14,28
Indice de référence	22,31	16,43

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE

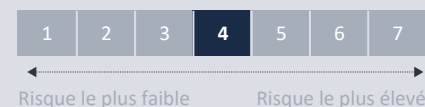


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 18/03/2022

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions internationales

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0013477205

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes/coupons nets réinvestis)

100% MSCI WORLD Net Total Return EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,79%

Coûts de transaction : 0,02%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque action
- Risque de change
- Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

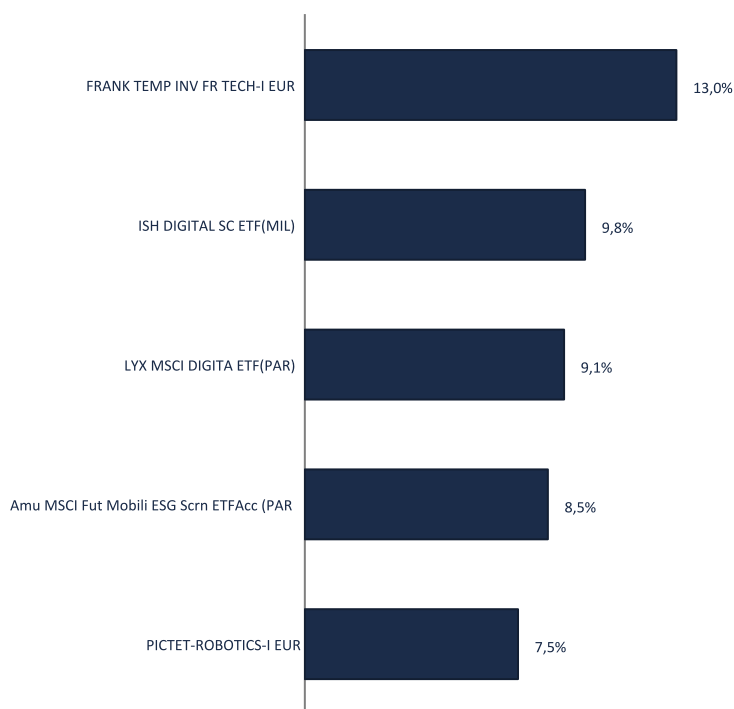
Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)	10,99
Indice de référence (en %)	10,92
Tracking error (en %)	6,08

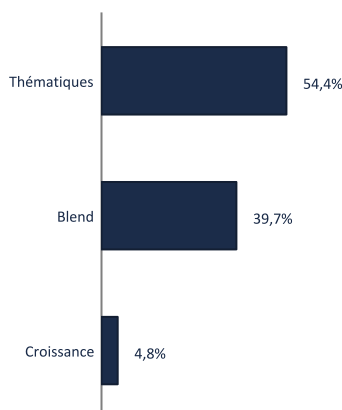
1 an

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

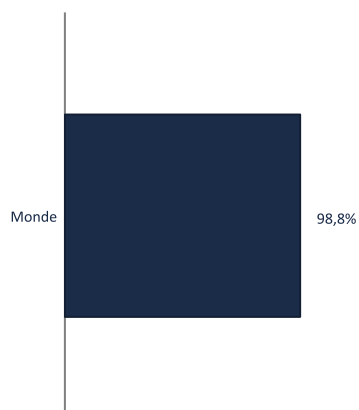
Répartition par support



Répartition par style de gestion



Répartition géographique



Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

En décembre, un nouveau gouvernement a été formé en France. En Allemagne, Olaf Scholz a perdu un vote de confiance au Bundestag, ouvrant ainsi la voie à des élections législatives anticipées. Du côté des banques centrales, la Fed a réduit son taux directeur de 0,25 %, signalant une possible pause dans son cycle d'assouplissement. La BCE, quant à elle, a également abaissé ses taux de 0,25 % et prévoit de continuer ces baisses lors de ses prochaines réunions. L'indice MSCI World, exprimé en euros, a terminé le mois en baisse de 0,66 %, portant toutefois sa performance pour l'ensemble de l'année 2024 à +26,60 %. Les thématiques technologiques ont de nouveau enregistré de solides performances, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'exploration spatiale, avec des progressions notables (Franklin Technology : +2,47 % ; Echiquier Space : +1,68 %). En revanche, une tendance négative s'est poursuivie sur les thématiques défensives et dans le secteur de la santé, principalement affectés par une hausse des taux longs (Candriam Oncology : -6,81 % ; Pictet Timber : -6,65 %). Dans ce contexte, nous continuons de privilégier une surexposition aux thématiques numériques afin de tirer parti du momentum favorable.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.